



**RAPPORT CARTOGRAPHIQUE DE  
PRIORISATION DES CHEMINS FORESTIERS DU  
TERRITOIRE PUBLIC DE L'ESTRIE ET DE SES  
ACCÈS MUNICIPAUX**

**Présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des  
Parcs,  
à la Table de Gestion intégrée des ressources et du  
territoire de l'Estrie  
et à Gestion Mont Gosford**



**AOÛT 2014**

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Mise en contexte.....	3
2.	Période d'application .....	4
3.	Validation .....	4
4.	Résultats.....	5
5.	Prochaines étapes .....	22

### Notes aux lecteurs

Ce document est complémentaire au Rapport technique de synthèse, rédigé par Néogis, consultant ayant réalisé de projet. Le présent document explique le processus de validation de la démarche et expose les résultats cartographiques. Le Rapport technique explique en détail la méthodologie géomatique utilisée. Ce dernier rapport est également disponible dans le site Web de la Conférence régionale des Élus de l'Estrie ([www.creestrie.qc.ca](http://www.creestrie.qc.ca)).

Pour de plus amples informations, le lecteur est invité à contacter Dany Senay, ingénieur forestier et conseiller en ressources naturelles et territoire à la Conférence régionale des Élus de l'Estrie ([dscrnt@creestrie.qc.ca](mailto:dscrnt@creestrie.qc.ca) , 819-563-1911 poste 234).

## TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des chemins multiusages prioritaires en fonction de la tenure.....	6
Figure 2: Répartition des chemins multiusages prioritaires par MRC.....	7

### **Cartes des secteurs géographiques du territoire public et des chemins multiusages (voir liste en page 8)**

Figure 3.....	9
Figure 4.....	10
Figure 5.....	11
Figure 6.....	12
Figure 7.....	13
Figure 8.....	14
Figure 9.....	15
Figure 10.....	16
Figure 11.....	17
Figure 12.....	18
Figure 13.....	19
Figure 14.....	20
Figure 15.....	21

## 1. Mise en contexte

Le rapport technique de synthèse du présent projet est accessible dans le site Web de la CRÉ de l'Estrie.  
([www.creestrie.qc.ca](http://www.creestrie.qc.ca))

Le besoin du présent projet tire son origine du fait que le territoire forestier public estrien est devenu très sollicité, au fil des dernières décennies, par de nombreux usagers. Ainsi, chacun des usagers a ses propres attentes et ses propres besoins quant à l'utilisation et l'entretien du réseau routier desservant le territoire forestier. L'objectif principal du projet est d'identifier les chemins forestiers multiusages, en territoire public, et les tronçons de chemins municipaux (réseau local) qui les relient aux routes provinciales et régionales (réseau national, réseau régional et réseau collecteur, intégrés au réseau dit supérieur). Il s'agit des chemins forestiers majeurs assurant l'accès structurant au plus grand nombre de détenteurs de droits et utilisateurs du territoire public.

Le projet répond donc aux besoins suivants :

- Obtenir une image du réseau routier, une première en Estrie;
- Influencer, voire justifier, les investissements d'entretien routier par le biais de différents programmes d'aide financière, existants ou à venir;
- Servir d'intrant, si possible, dans les Plans d'interventions en infrastructures routières locales (PIIRL), réalisés par les MRC;
- Servir d'intrant dans les plans d'aménagement forestier intégré (PAFI);
- Fournir de l'information sur le territoire public et la diffuser.

La méthodologie développée visait également assurer une objectivité dans l'identification des chemins multiusages considérés comme prioritaires. Il n'a pas été possible de discriminer l'importance, notamment économique, des différents usages pratiqués dans le territoire public de l'Estrie. Des discussions ont eu lieu à la Table de Gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Estrie<sup>1</sup> (Table de GIRT) et l'idée d'identifier les chemins multiusages prioritaires, sur la base des retombées économiques générées par les droits consentis dans le territoire public, a été soulevée. En l'absence de données répondant à ce besoin, tous les droits ont été jugés sur la base de l'importance de leur présence (superficie, droits, nombre, etc.). En d'autres termes, tous les droits, pris singulièrement, se valent, mais plus ils sont nombreux et présents, plus le chemin forestier concerné voit son importance augmenter. Ces informations sont décrites dans le Rapport technique de synthèse.

Le besoin de réaliser ce projet a été identifié par la Table de GIRT de l'Estrie, suite au dépôt d'un travail de réflexion portant sur les hypothèses de financement de l'entretien des chemins multiusages<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour les informations sur la composition et le mandat de la Table de GIRT de l'Estrie, veuillez consulter la page Web suivante : <http://creestrie.qc.ca/mandats/table-de-gestion-integree-des-ressources-et-du-territoire-de-lestrie-crrnt/> (consultée en août 2014)

<sup>2</sup> Hypothèses de financement du réseau des chemins multiusages à l'intention du travail de réflexion des CRRNT, Del Degan Massé et associés, 2013, [En ligne], <http://creestrie.qc.ca/biblio/hypotheses-de-financement-du-reseau-des-chemins-multiusages-a-lintention-du-travail-de-reflexion-des-crrnt/> (consultée en août 2014).

Les réflexions sur le projet ont débuté au sein de la Table de GIRT de l'Estrie dès l'hiver 2012 (voir section 3 Validation). La réalisation du contrat, par la firme Néogis, s'est échelonnée de janvier à juin 2014.

## 2. Période d'application

La liste des intrants cartographiques utilisés dans le présent projet est décrite dans le Rapport technique de synthèse. Plusieurs de ces intrants peuvent être considérés comme statiques dans le temps comparativement à d'autres. La localisation des érablières est un exemple de données qui peuvent être considérées comme statiques, notamment du fait que le développement dépend de l'émission de contingents de production, qui peut prendre plusieurs années. Il en est de même pour la localisation des aires d'intensification de la production ligneuse. La situation est par contre différente pour la localisation des travaux forestiers. L'information est mise à jour aux cinq ans, voire à tous les ans. Cette information est donc dynamique.

Une mise à jour des résultats du présent projet devrait être envisagée à partir de 2019.

Ce constat explique pourquoi il est conseillé de considérer les résultats du présent projet pour une période maximale de cinq (5) ans, afin d'assurer une mise à jour périodique des intrants utilisés. Le modèle développé par les consultants permettra à quiconque de pouvoir réaliser une mise à jour facilement, en respectant la même méthodologie.

## 3. Validation

De nombreuses validations ont été menées tout au long du projet. Dans un premier temps, un comité de pilotage a été mis sur pied en janvier 2014, afin d'accompagner le travail du consultant. En voici les membres :

### Membres du comité de pilotage :

- Julien Belvisi, Néogis Solutions géomatiques
- Frédéric B. Poulin, Unité de gestion de l'Estrie – ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs<sup>3</sup>
- Jim Routier, Direction des Affaires régionales, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Montréal-Montérégie-Estrie et Laval-Laurentides-Lanaudière).
- Dany Senay, CRÉ de l'Estrie

Ce comité a été sollicité à deux reprises. Il a contribué à valider la méthodologie développée expressément par le consultant pour le projet. Il a également validé la liste des intrants proposés par la Table de GIRT.

La petitesse du territoire public de l'Estrie a permis plusieurs ajustements qui n'auraient pas été possibles dans d'autres territoires publics de plus grande superficie. À cet effet, le travail réalisé auprès de M. Sylvain Gagnon, technicien forestier du MFFP au bureau de Lac-Mégantic, en est un bon exemple. Ce dernier a pu valider l'ensemble des sorties et des trajets préférentiels permettant de relier le réseau routier du territoire public aux routes provinciales.

<sup>3</sup> Ce ministère a changé de dénomination en cours de mandat.

La Table de GIRT, par le biais de plusieurs de ses rencontres ordinaires, a également été impliquée dans la démarche du projet. De plus, lors de sa rencontre du 18 juin 2014, elle a reçu et pris connaissance des résultats finaux de l'étude. Ses membres ont jugé que les résultats présentés corroboraient l'information et la perception qu'ils avaient de l'importance de certains tronçons du réseau routier.

Finalement, les commissaires de la CRRNT ont également bénéficié d'information et de présentations sur le projet sur le mandat et son évolution.

#### 4. Résultats

Quatre (4) classes de vocation ont été utilisées pour prioriser le réseau routier : acéricole, récréative, forestière et multiusages. Néanmoins, comme le projet vise d'abord à localiser les chemins multiusages prioritaires, seulement ces derniers sont présentés dans les cartes du présent rapport. La compilation des résultats, dans les tableaux des prochaines pages, n'est faite que pour les chemins forestiers multiusages prioritaires, et leurs chemins d'accès municipaux jusqu'au réseau supérieur du ministère des Transports. Malgré tout, la base de données, produite par le mandataire Néogis, est relativement complète et permet une foule d'analyses additionnelles.

Les chemins multiusages prioritaires identifiés dans les cartes sont ceux dont l'entretien à long terme (horizon quinquennal et plus) est stratégique afin de maintenir l'accès à un plus grand nombre d'utilisateurs du territoire public.

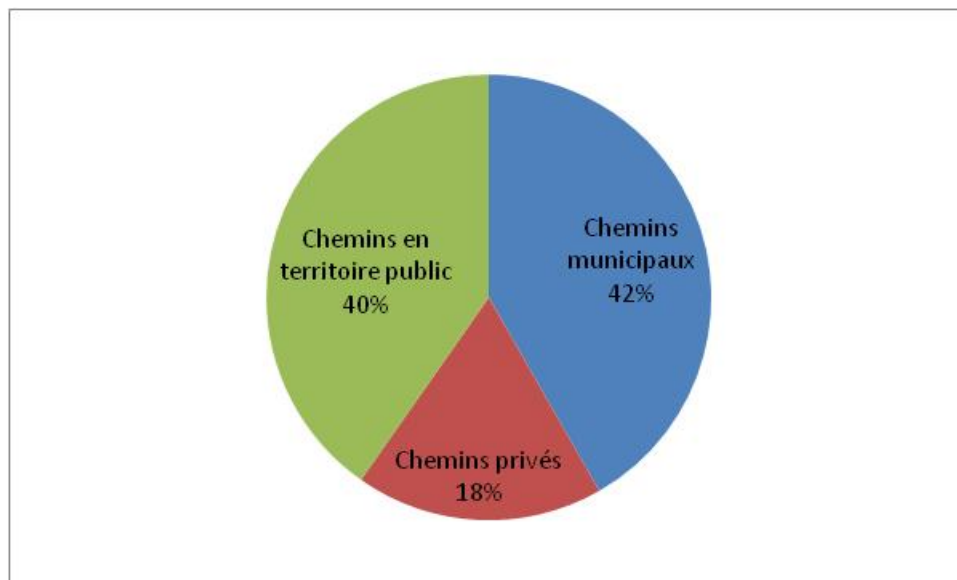
Au total, ce sont donc **317 km** de chemins forestiers et municipaux qui ont été identifiés comme chemins multiusages prioritaires en Estrie (en rouge, en vert et en bleu dans les cartes). Le projet a également identifié 370 km de chemin multiusages secondaires (en mauve dans les cartes).

Parmi les 317 km chemins multiusages prioritaires, les chemins privés ne comptent que pour 18 %, soit 57 km. Les chemins municipaux (132 km) et les chemins en territoire public (128 km) sont d'importance semblable (voir figure 1 et tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition de la longueur des chemins multiusages prioritaires en fonction de la tenure**

Tenure	km
Chemins municipaux	132
Chemins privés	57
Chemins en territoire public	128
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>

Figure 1: Répartition des chemins multiusages prioritaires en fonction de la tenure



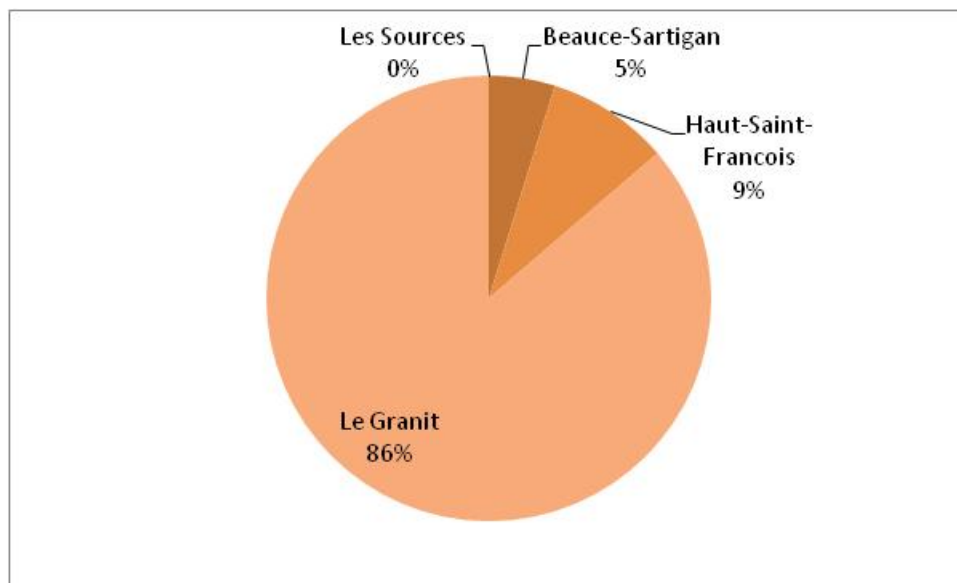
Parmi les chemins multiusages prioritaires de tenure privée, les plus connus sont le chemin du **Club FR** dans les terres de Domtar à Frontenac (figure 12, à proximité de la route Trudel), le chemin du **Club Macanamac** dans les terres des Entreprises Paul Vallée inc. à Frontenac (figure 12) et les nombreux accès des terres de Domtar à **St-Robert-Bellarmin (figure 15)**. Les résultats du présent projet démontrent donc l'importance de ces accès privés dans l'accessibilité du territoire public. Naturellement, ces chemins privés ne sont accessibles qu'à un certain nombre d'utilisateurs, sur la base d'entente privée avec les propriétaires. Les autres usages doivent donc se rabattre sur des trajets beaucoup plus longs et variables.

Dans les 317 km de chemins multiusages prioritaires identifiés, la MRC du Granit en abrite 274 km. La répartition des chemins multiusages entre MRC (figure 2) est similaire à la répartition de la superficie du territoire public sous aménagement (83 % dans Le Granit, 15 % dans Le Haut-Saint-François et 2 % dans Les Sources). La présence de tronçons dans la MRC Beauce-Sartigan (région administrative voisine) s'explique par le fait que certains accès municipaux (4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rangs), entre les routes provinciales 204 et 269 et le territoire public de St-Robert-Bellarmin (MRC du Granit) traversent le territoire de la municipalité de St-Gédéon.

Tableau 2: Répartition de la longueur des chemins multiusages prioritaires par MRC

MRC	km
Beauce-Sartigan	15
Haut-Saint-François	28
Le Granit	274
Les Sources	0
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>

**Figure 2: Répartition des chemins multiusages prioritaires par MRC**



Le tableau 3 présente les rangs municipaux identifiés parmi les chemins multiusages prioritaires, chemins municipaux dont l'entretien et l'état assurent l'accès au territoire public, souvent situé dans l'arrière-pays. L'importance de ces rangs municipaux pour l'accès au territoire public, et les retombées locales et régionales que sa mise en valeur génère, est souvent insoupçonnée par les décideurs locaux. Par exemple, des rangs cul-de-sac, quelques fois sans habitation, peuvent paraître sans intérêt stratégique quand l'importance du territoire public (et de ses ressources) qu'il dessert n'est pas documentée et démontrée. La poursuite du travail de sensibilisation, auprès des municipalités, sera donc importante.

**Tableau 3: Rangs municipaux identifiés comme chemin multiusage prioritaire**

MRC	Municipalités	Rangs municipaux avec tronçons identifiés <sup>4</sup>
Beauce-Sartigan	St-Gédéon	4 <sup>e</sup> rang et 9 <sup>e</sup> rang
Le Haut-Saint-François	Hampden	Chemin de Franceville
	La Patrie	Chemin Bethléem et chemin Petit-Canada Est
	Chartierville	10 <sup>e</sup> rang et chemin St-Paul
Le Granit	Notre-Dame des-Bois	10 <sup>e</sup> rang Est, 10 <sup>e</sup> rang Ouest et Côte de l'Église/route du 10 <sup>e</sup> rang
	Woburn	Rang Tout-de-Joie et chemin du Ruisseau-Morin

<sup>4</sup> Se référer aux cartes pour voir quel tronçon du rang est identifié en chemin multiusage prioritaire.

Le Granit (suite)	Val-Racine	Chemin de Franceville, chemin Piopolis/chemin Bury et rang de la Colonie
	Marston	8 <sup>e</sup> rang et chemin de Milan
	Frontenac	4 <sup>e</sup> rang
	Stornoway	Chemin du 3 <sup>e</sup> rang Sud-Est
	St-Romain	Route du Petit-Cordon, 2 <sup>e</sup> rang et chemin Allen
	St-Robert-Bellarmin	9 <sup>e</sup> rang, rue Principale, 12 <sup>e</sup> rang, rue Nadeau, route du 8 <sup>e</sup> rang, 8 <sup>e</sup> rang, route du 15 <sup>e</sup> rang, 15 <sup>e</sup> rang et 4 <sup>e</sup> rang
Les Sources	Ham-Sud	Aucun

Selon cette étude, le territoire public sous aménagement en Estrie (arboretum, forêt habitée du mont Gosford, unité d'aménagement 051-51, érablières sous bail, ZEC Louise-Gosford, ZEC-St-Romain, etc.) compterait 726 km de chemins forestiers. Les 128 km de chemins forestiers multiusages du territoire public (tableau 1) représentent donc 18 % du réseau routier du territoire public de l'Estrie.

Les chemins multiusages prioritaires identifiés dans le **territoire public** représentent **18 %** du réseau de chemins forestiers dans ce territoire.

Les pages suivantes présentent la localisation des chemins multiusages prioritaires par secteur.

Figure 3 : Région de l'Estrie

Figure 4 : Secteur Ham-Sud (MRC des Sources)

Figure 5 : Secteur de l'Arboretum et La Patrie (MRC du Haut-Saint-François)

Figure 6 : Secteur Chartierville et La Patrie (MRC du Haut-Saint-François et MRC du Granit)

Figure 7 : Secteur Hampden et Lingwick (MRC du Haut-Saint-François)

Figure 8 : Secteur Milan et Rivière Legendre (MRC du Granit)

Figure 9 : Secteur Marston, Val-Racine et Piopolis (MRC du Granit)

Figure 10 : Secteur Montagne de Marbre et rivière Clinton (Notre-Dame-des-Bois et Woburn, MRC du Granit)

Figure 11 : Secteur Gosford (Woburn, MRC du Granit)

Figure 12 : Secteur ZEC Louise (Woburn et Frontenac, MRC du Granit)

Figure 13 : Secteur St-Romain et Ste-Cécile (MRC du Granit)

Figure 14 : Secteur Stratford et Stornoway (MRC du Granit)

Figure 15 : Secteur St-Robert (MRC du Granit et MRC de Beauce-Sartigan)

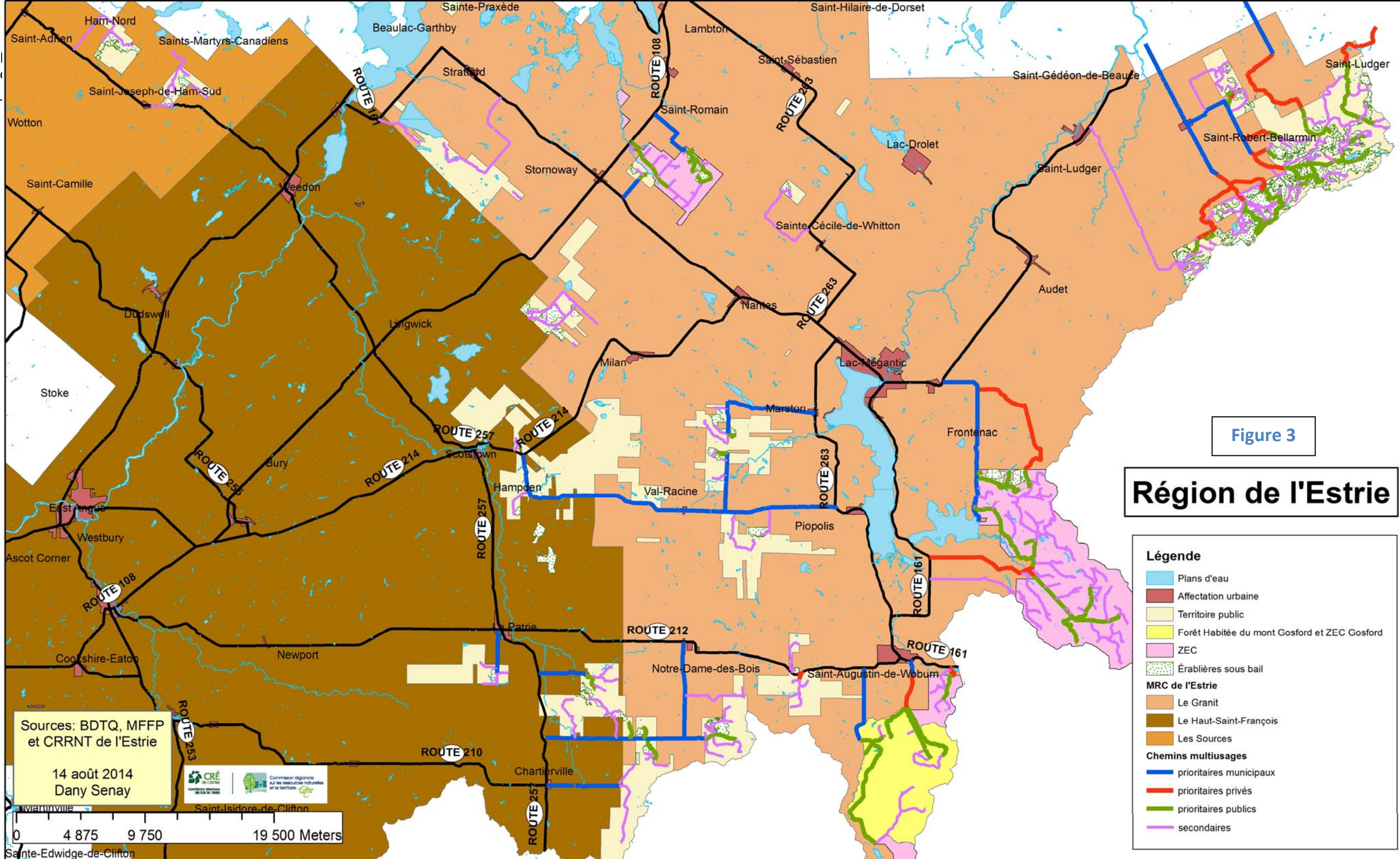


Figure 3

# Région de l'Estrie

## Légende

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources
- Chemins multisusages**
- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

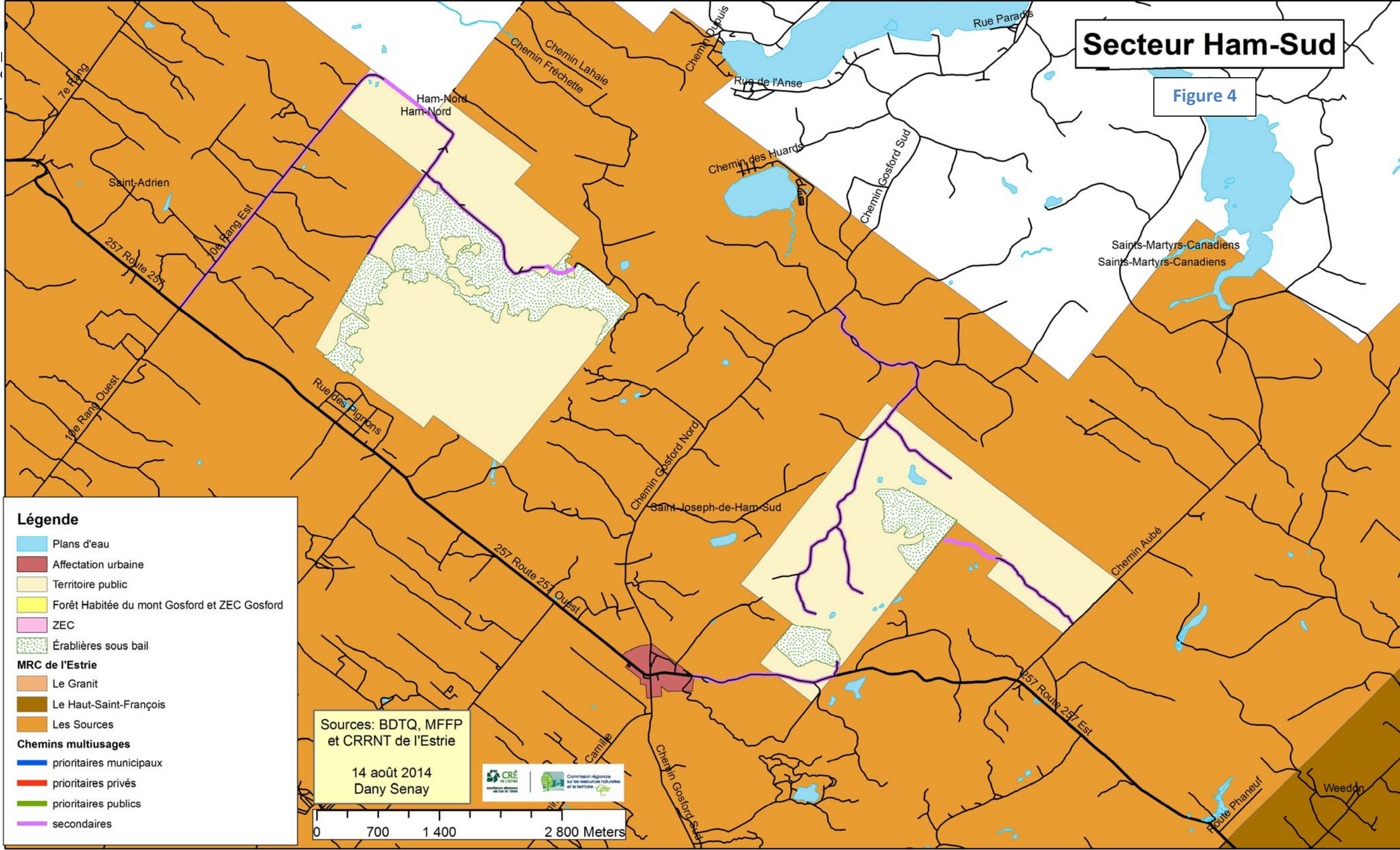
Sources: BDTQ, MFFP et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



# Secteur Ham-Sud

Figure 4



**Légende**

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail

**MRC de l'Estrie**

- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources

**Chemins multiusages**

- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

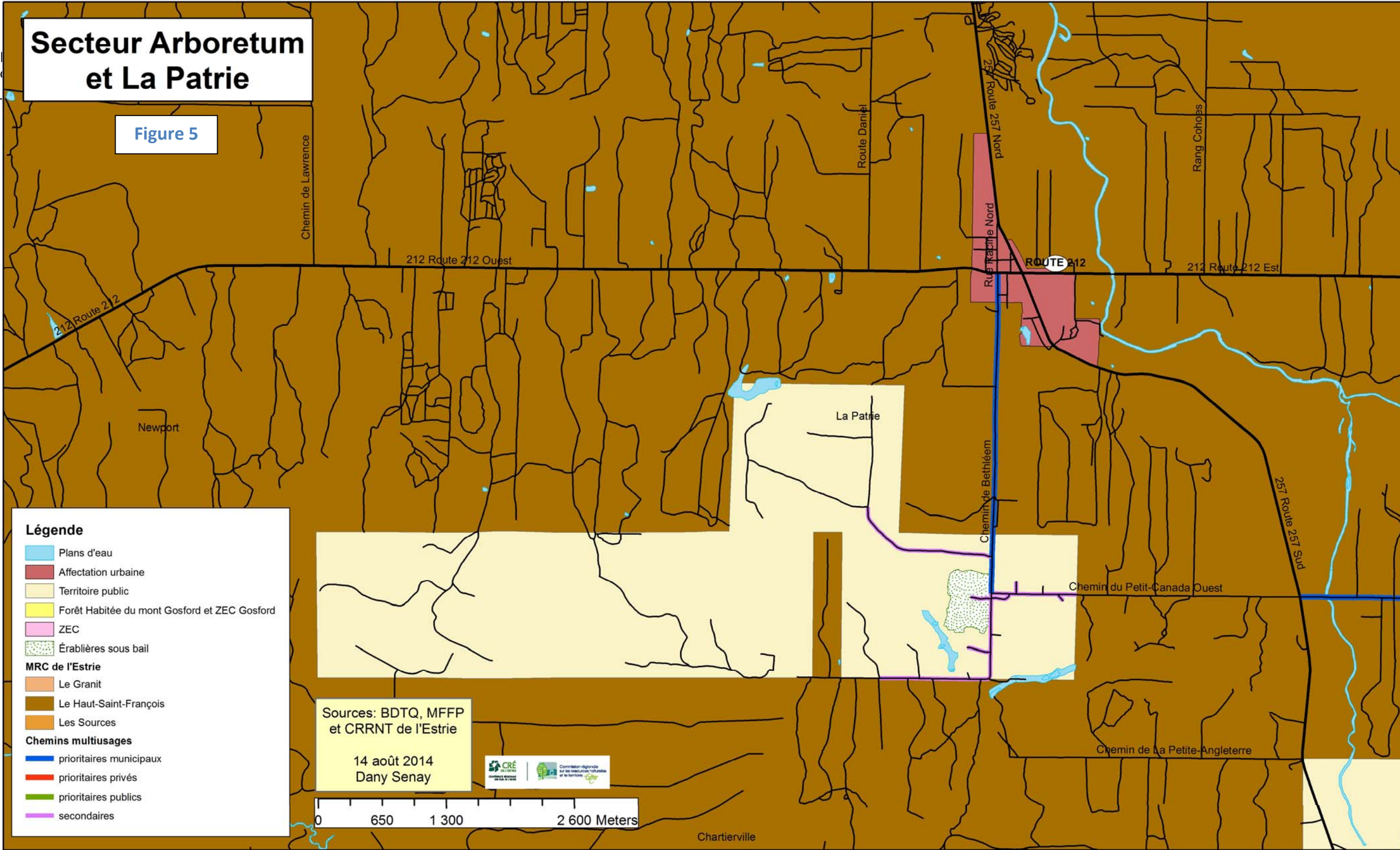
Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



# Secteur Arboretum et La Patrie

Figure 5



## Légende

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
  - Le Granit
  - Le Haut-Saint-François
  - Les Sources
- Chemins multiusages**
  - prioritaires municipaux
  - prioritaires privés
  - prioritaires publics
  - secondaires

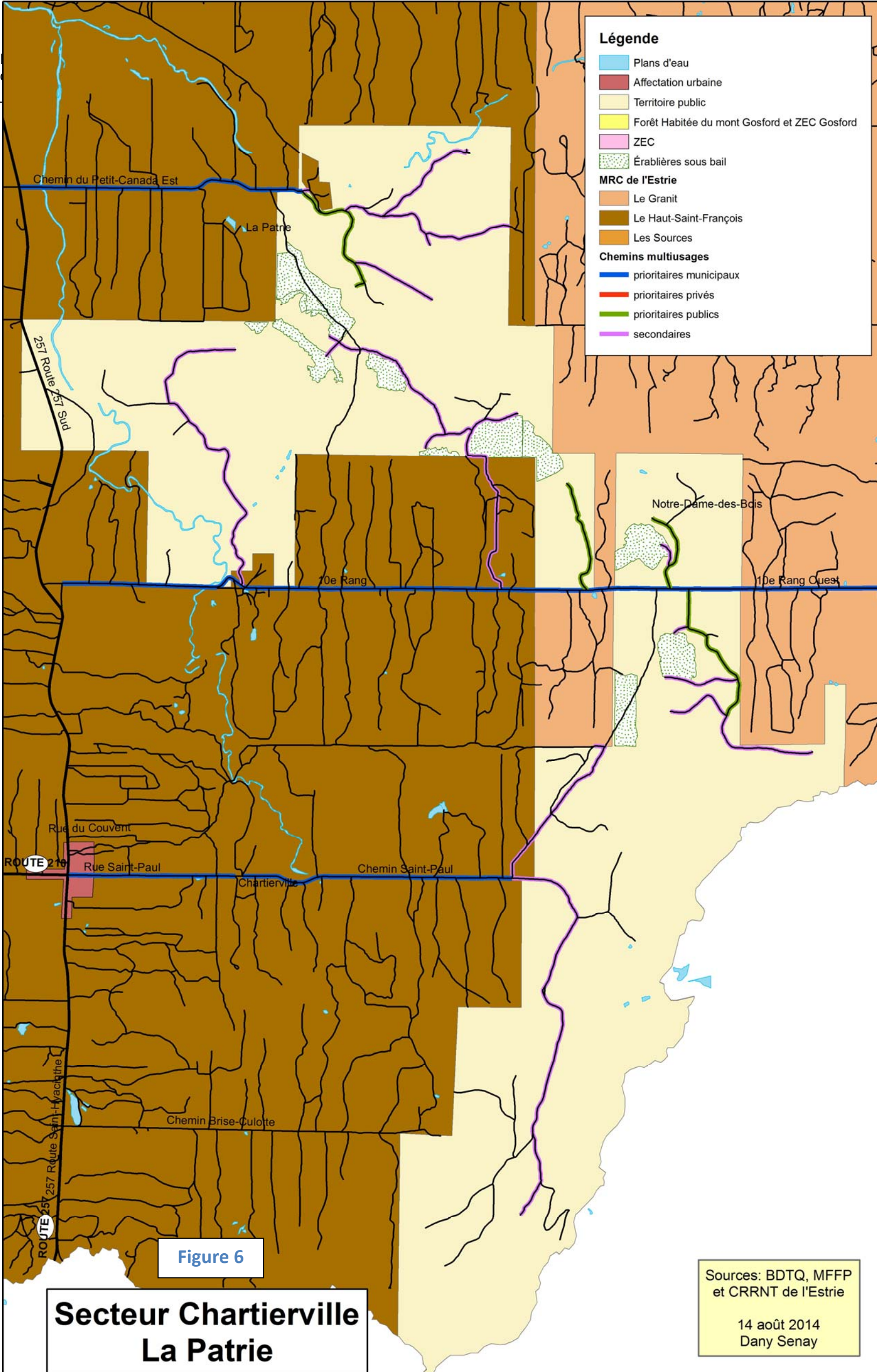
Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



0 650 1 300 2 600 Meters

Chartierville



**Légende**

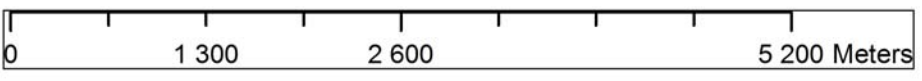
- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources
- Chemins multiusages**
- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

**Figure 6**

**Secteur Chartierville  
La Patrie**

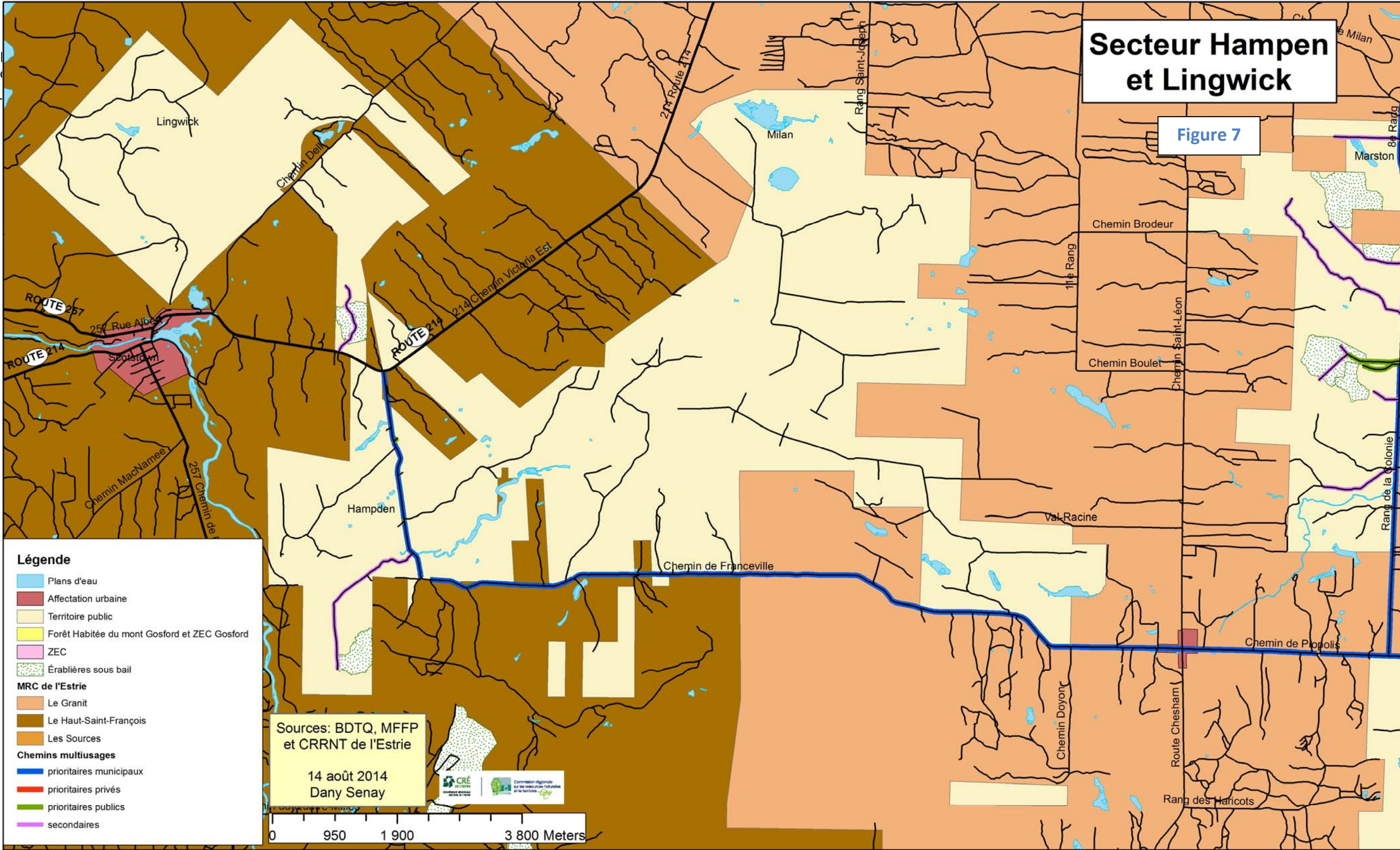
Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



# Secteur Hampden et Lingwick

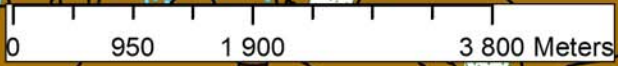
Figure 7



- Légende**
- Plans d'eau
  - Affectation urbaine
  - Territoire public
  - Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
  - ZEC
  - Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
- Le Granit
  - Le Haut-Saint-François
  - Les Sources
- Chemins multiusages**
- prioritaires municipaux
  - prioritaires privés
  - prioritaires publics
  - secondaires

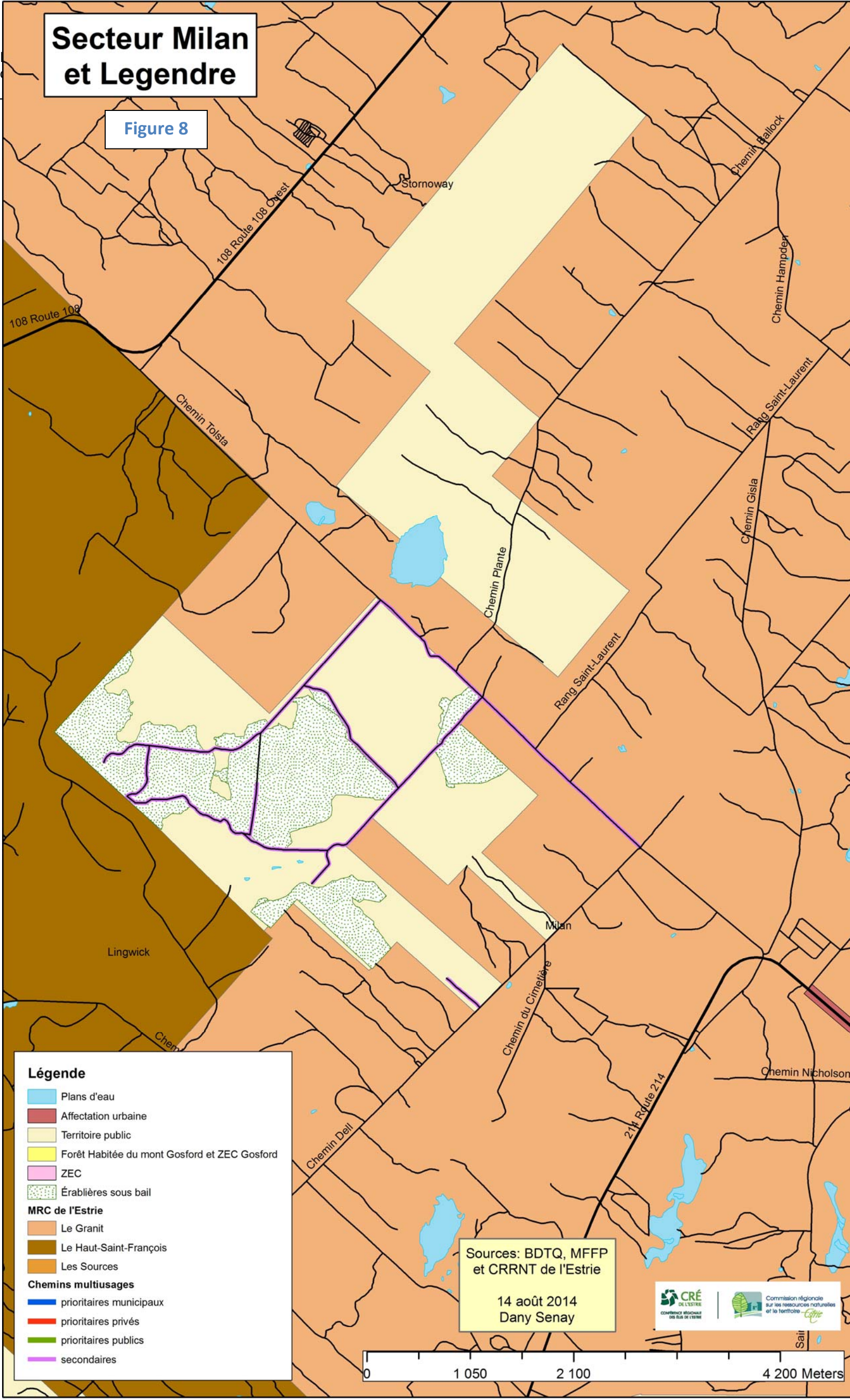
Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



# Secteur Milan et Legendre

Figure 8



## Légende

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Établissements sous bail
- MRC de l'Estrie**
- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources
- Chemins multiusages**
- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

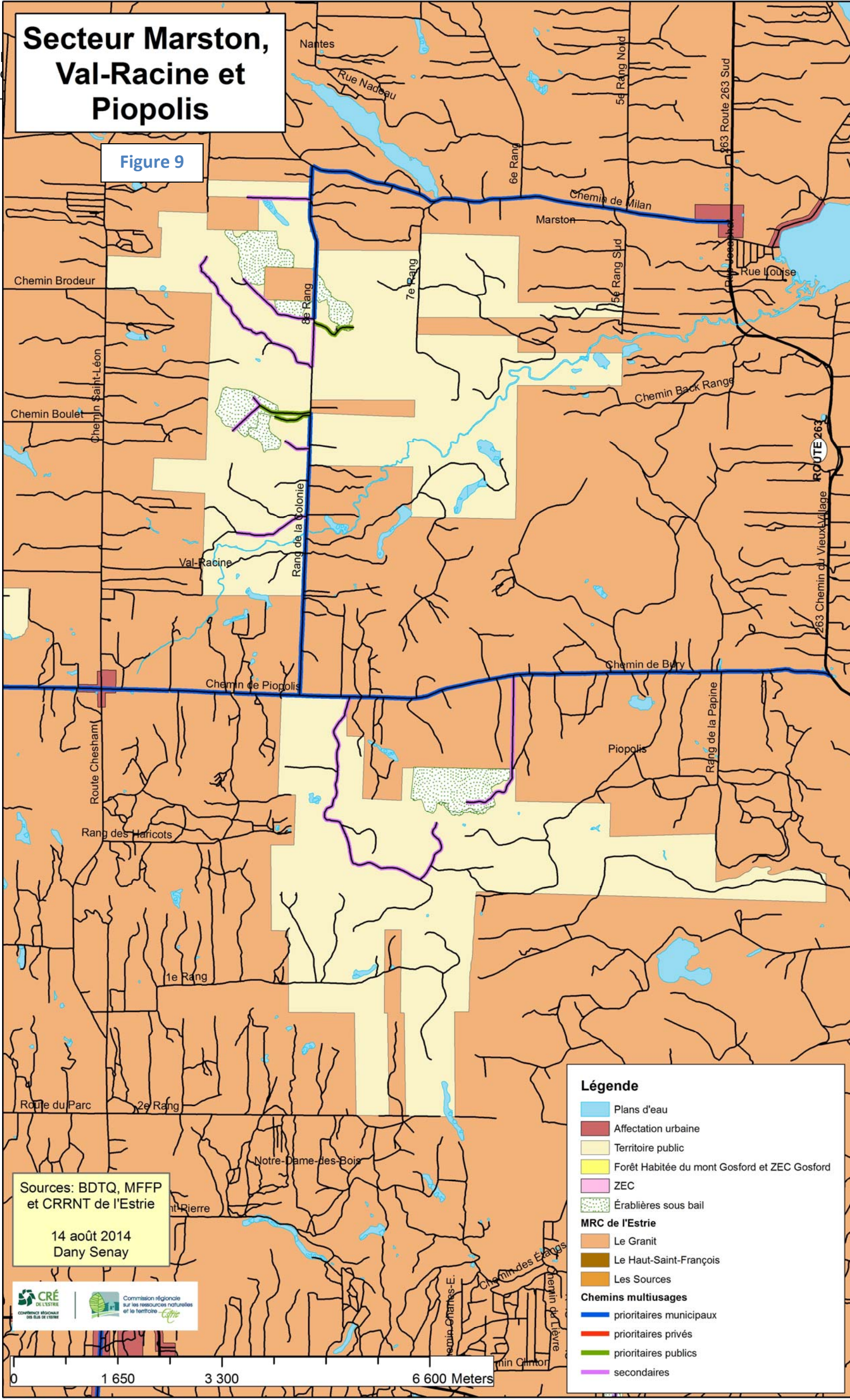
14 août 2014  
Dany Senay



0 1 050 2 100 4 200 Meters

# Secteur Marston, Val-Racine et Piopolis

Figure 9



**Légende**

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail

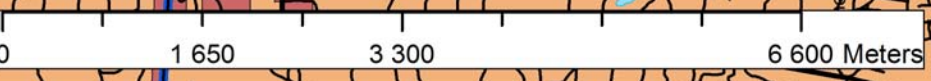
**MRC de l'Estrie**

- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources

**Chemins multiusages**

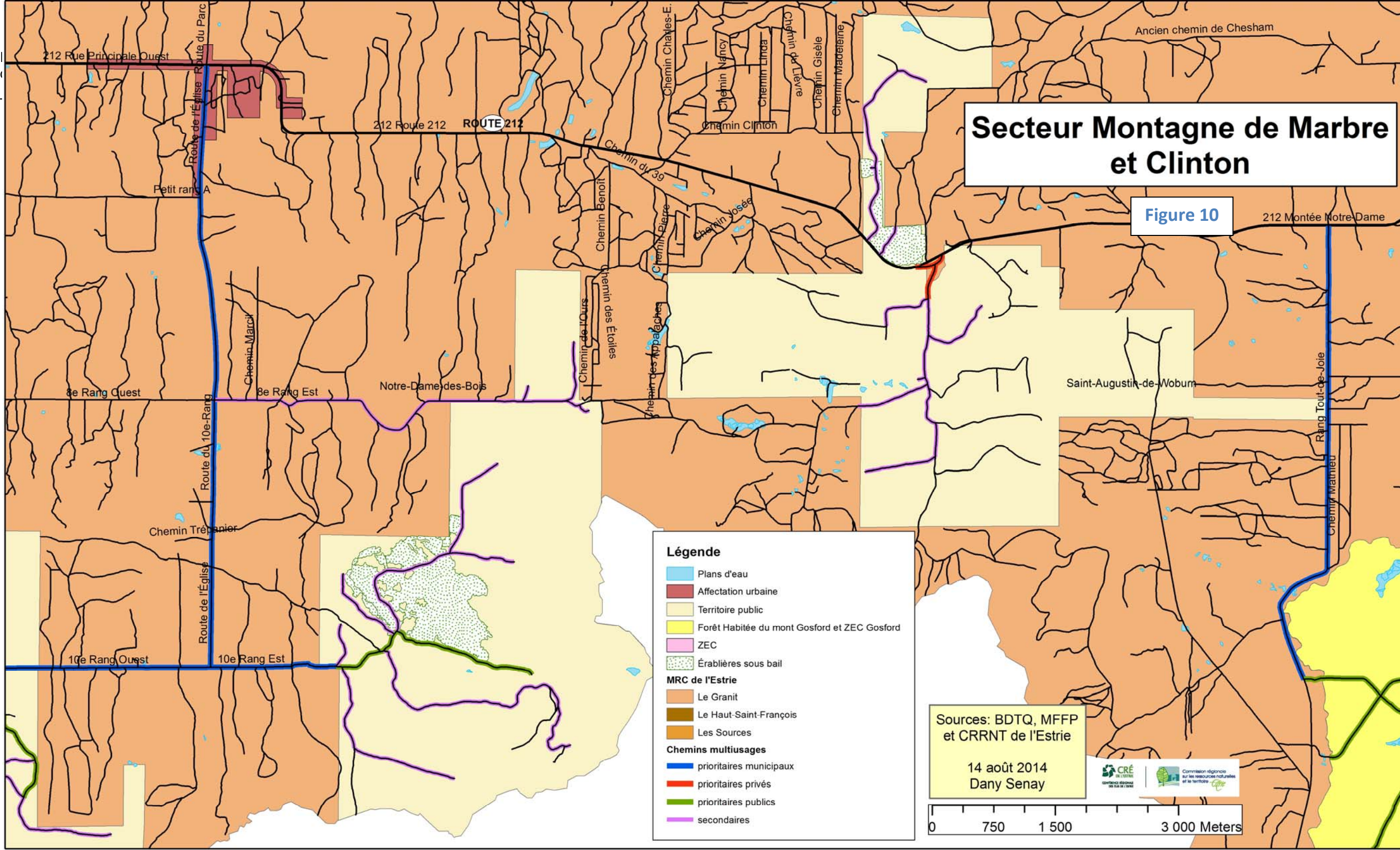
- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

Sources: BDTQ, MFFP et CRRNT de l'Estrie  
 14 août 2014  
 Dany Senay



# Secteur Montagne de Marbre et Clinton

Figure 10



**Légende**

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail

**MRC de l'Estrie**

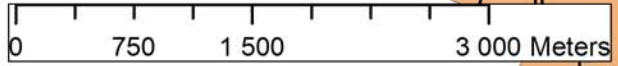
- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources

**Chemins multiusages**

- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

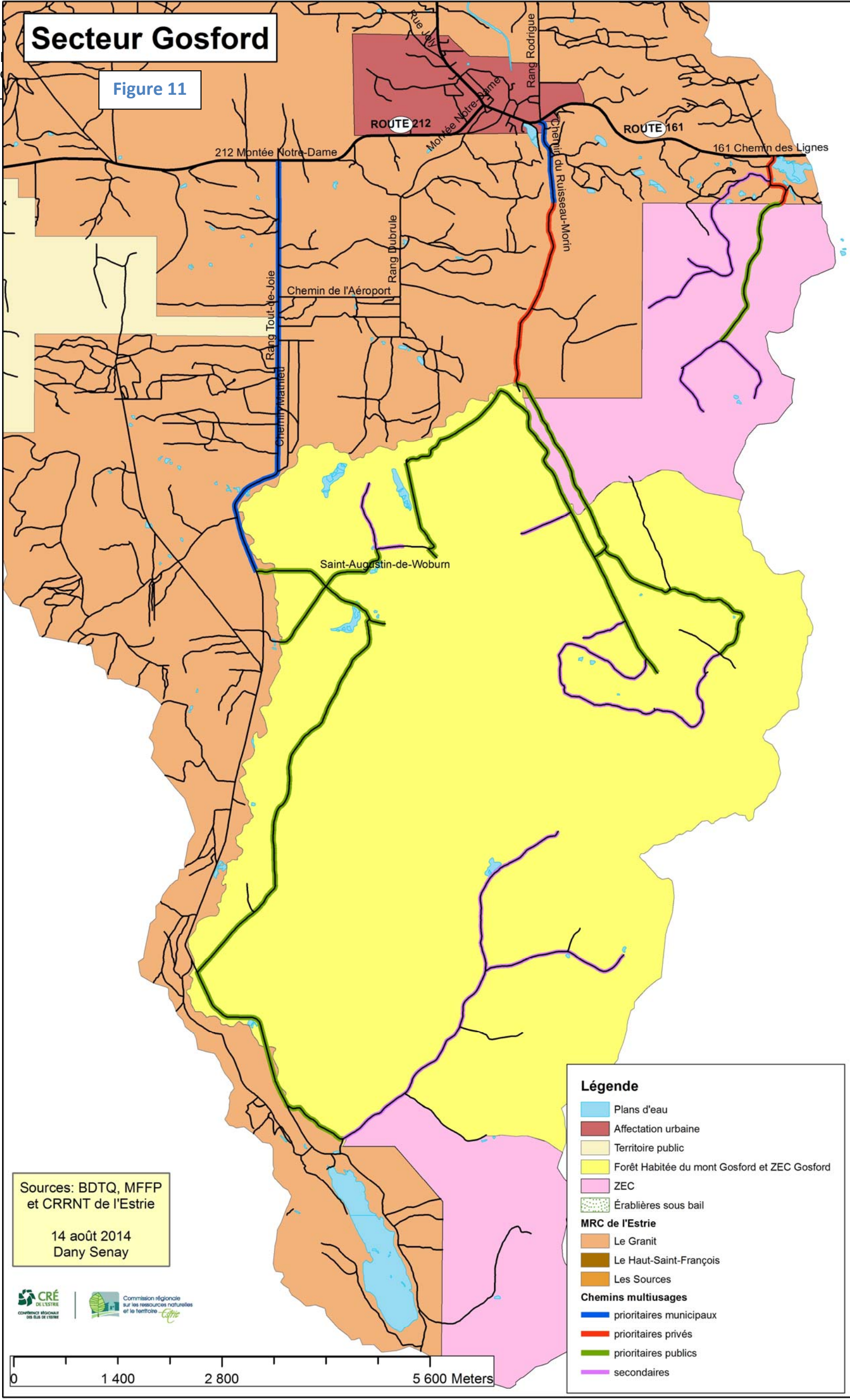
Sources: BDTQ, MFFP et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



# Secteur Gosford

Figure 11



212 Montée Notre-Dame

ROUTE 212

Rue Joy  
Montée Notre-Dame  
Rang Rodrigue

ROUTE 161

161 Chemin des Lignes

Chemin de l'Aéroport

Rang Tout-de-Joie  
Chemin Avramet

Rang Dubrulle

Chemin du Ruiseau-Morin

Saint-Augustin-de-Woburn

Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



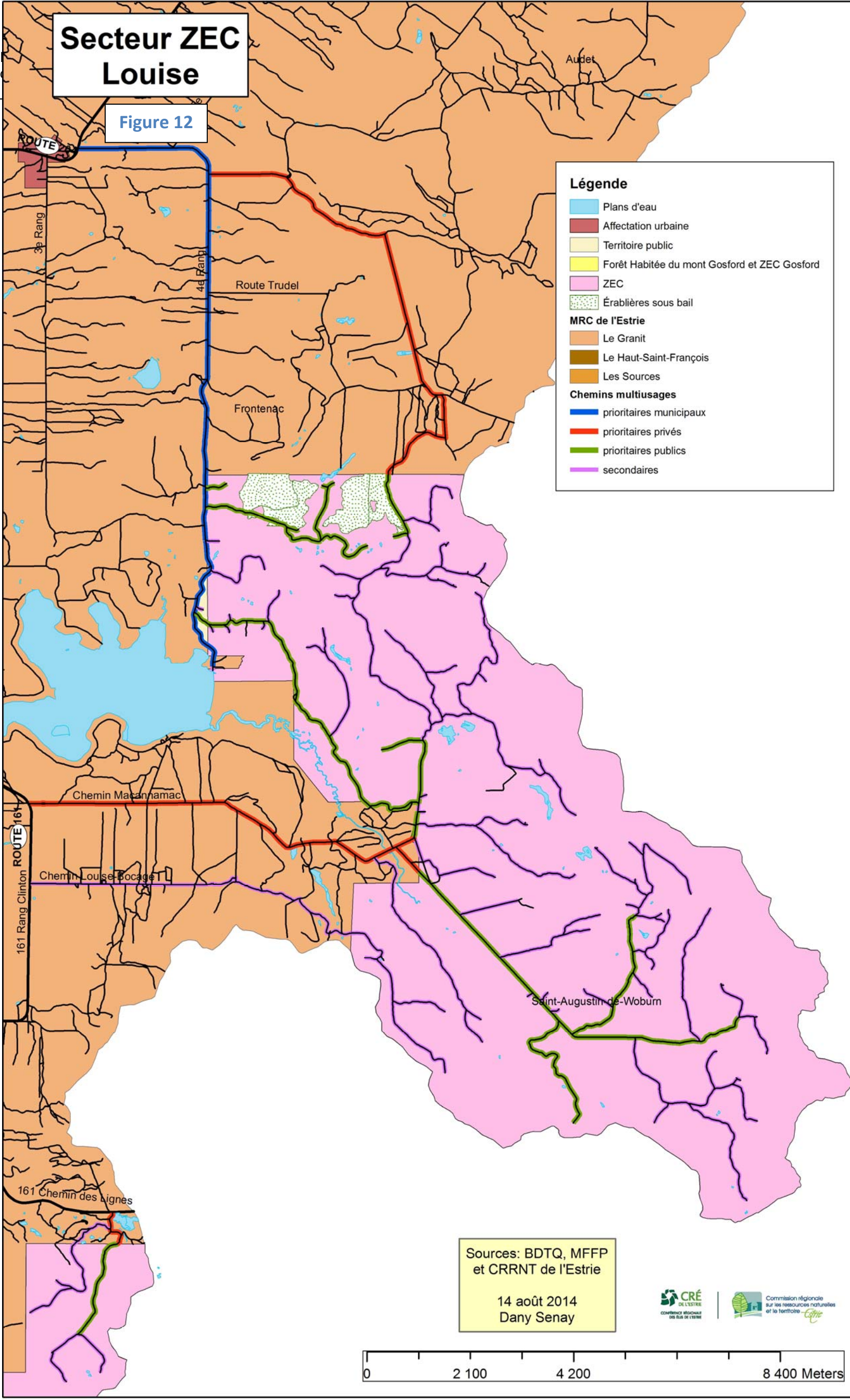
## Légende

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources
- Chemins multiusages**
- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

0 1 400 2 800 5 600 Meters

# Secteur ZEC Louise

Figure 12

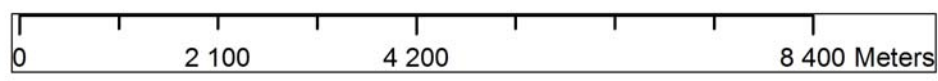


## Légende

- Plans d'eau
  - Affectation urbaine
  - Territoire public
  - Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
  - ZEC
  - Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
- Le Granit
  - Le Haut-Saint-François
  - Les Sources
- Chemins multiusages**
- prioritaires municipaux
  - prioritaires privés
  - prioritaires publics
  - secondaires

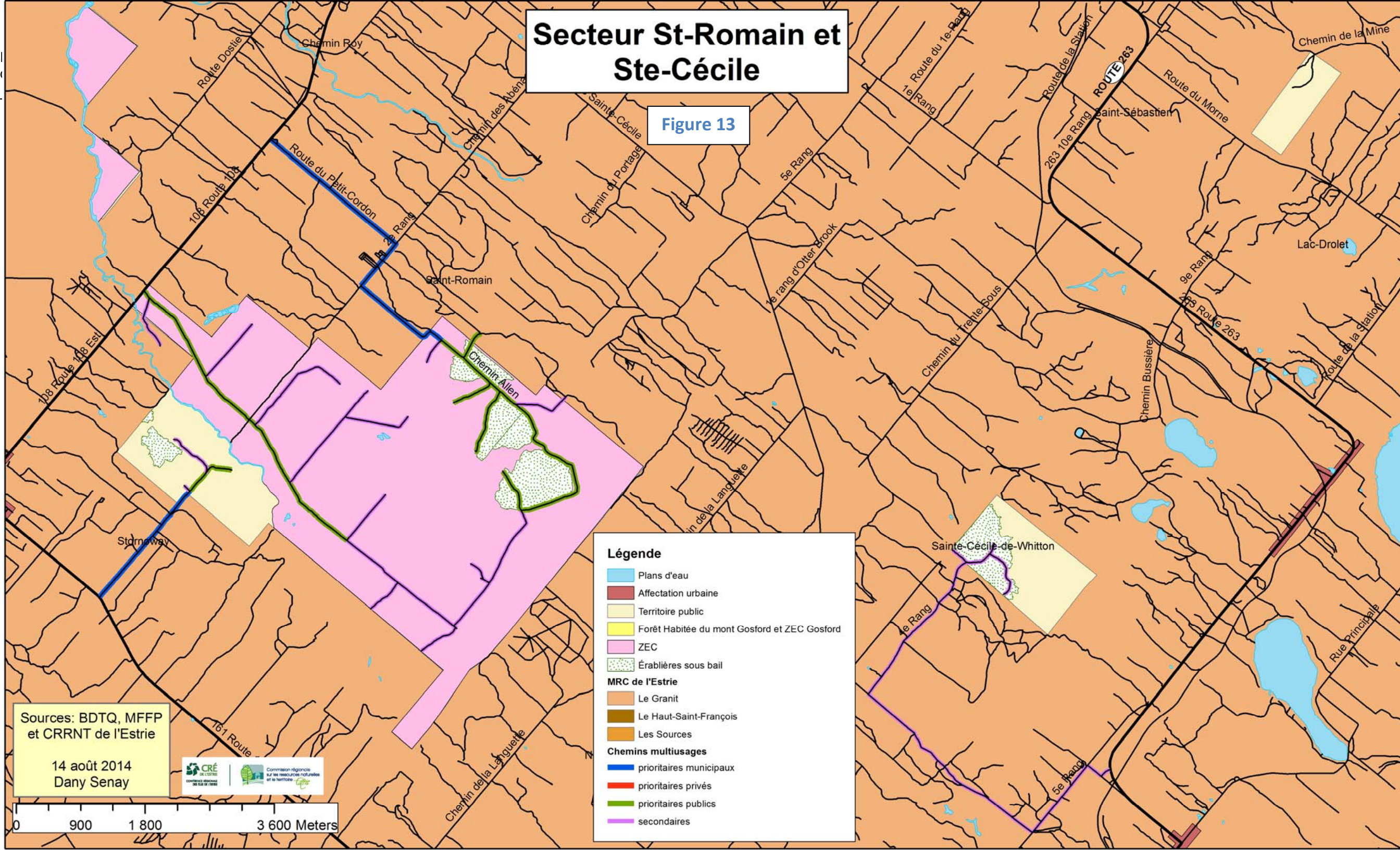
Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



# Secteur St-Romain et Ste-Cécile

Figure 13



**Légende**

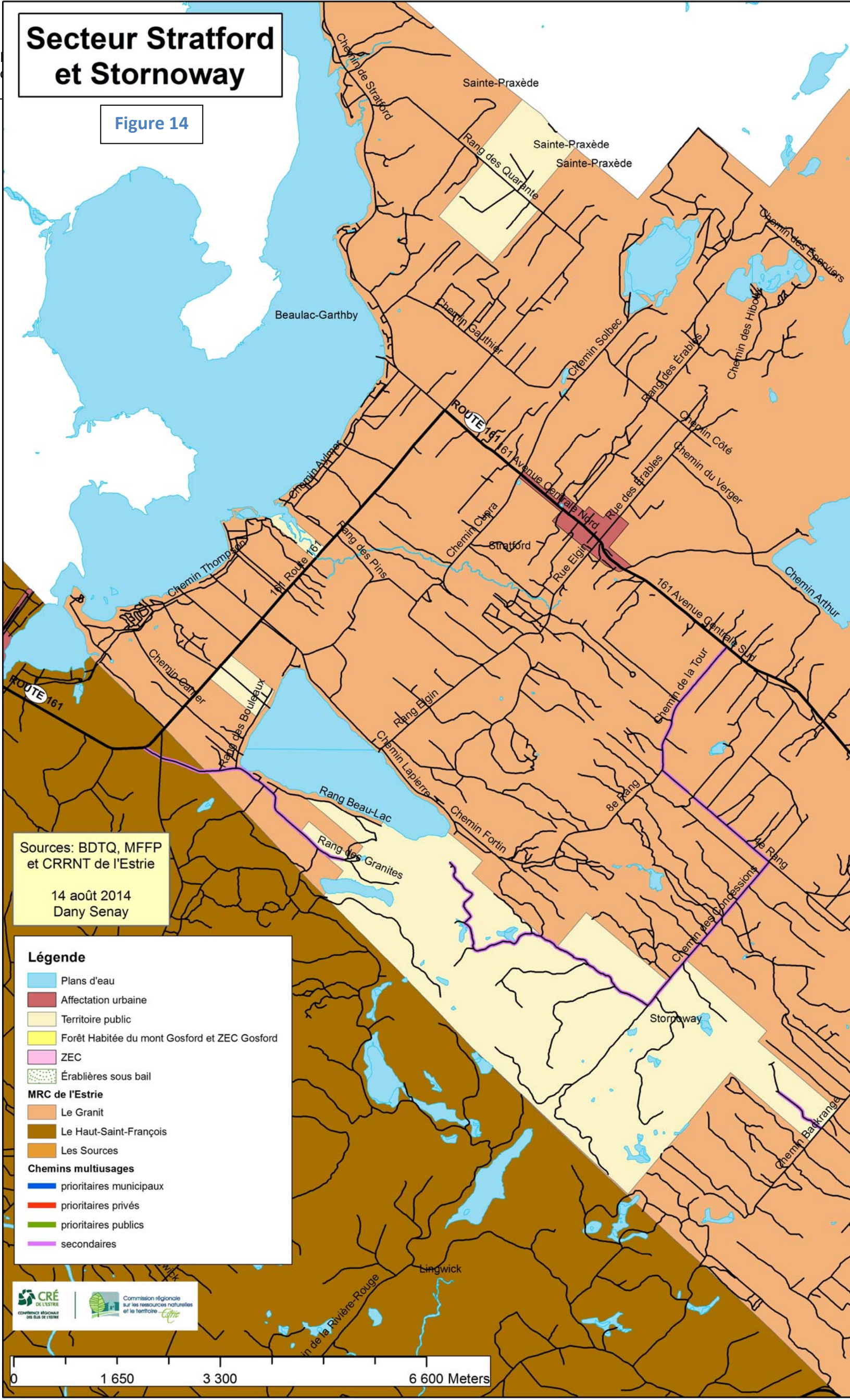
- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
  - Le Granit
  - Le Haut-Saint-François
  - Les Sources
- Chemins multiusages**
  - prioritaires municipaux
  - prioritaires privés
  - prioritaires publics
  - secondaires

Sources: BDTQ, MFFP et CRRNT de l'Estrie  
 14 août 2014  
 Dany Senay



# Secteur Stratford et Stornoway

Figure 14



Sources: BDTQ, MFFP et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay

## Légende

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail

### MRC de l'Estrie

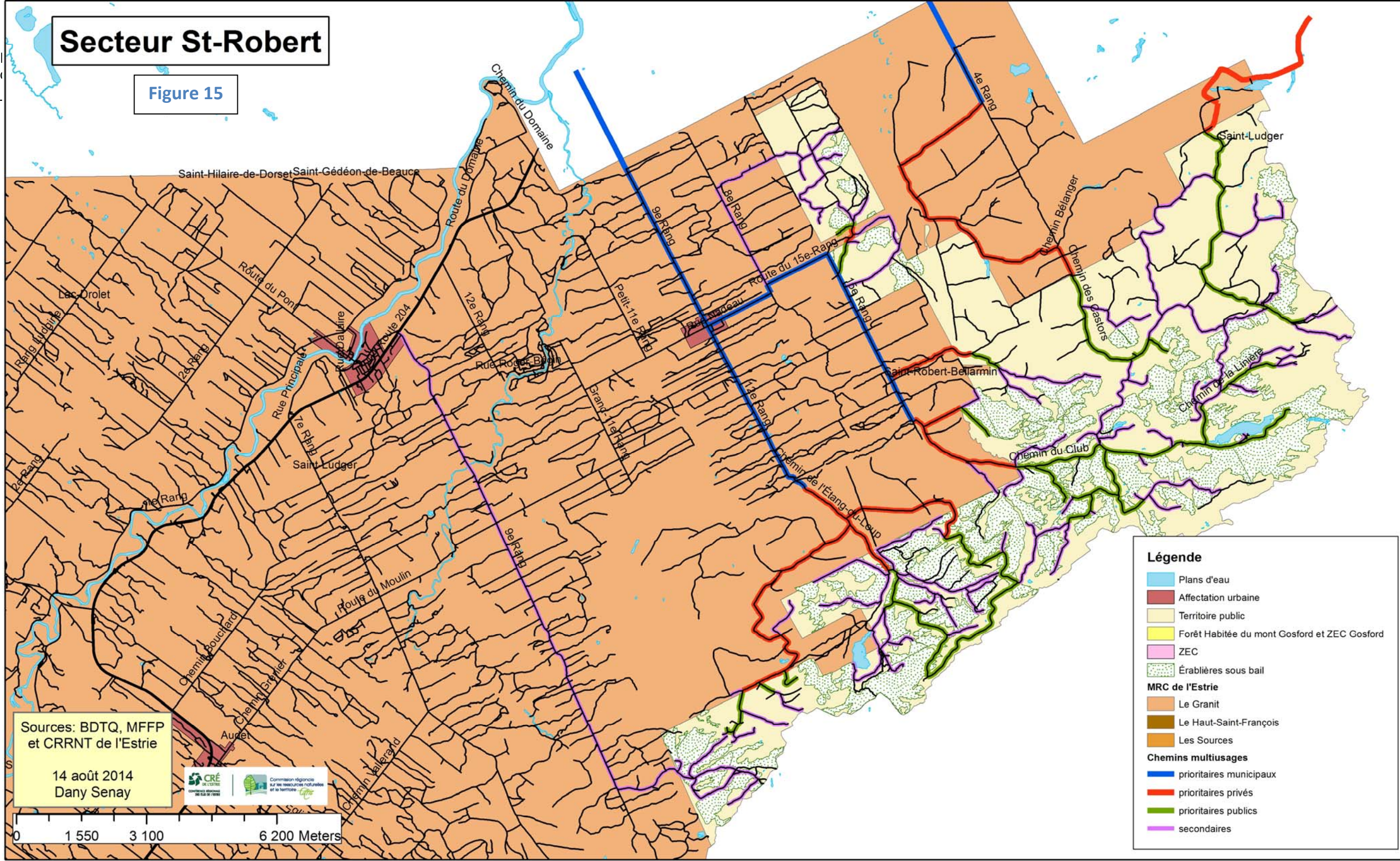
- Le Granit
- Le Haut-Saint-François
- Les Sources

### Chemins multiusages

- prioritaires municipaux
- prioritaires privés
- prioritaires publics
- secondaires

# Secteur St-Robert

Figure 15



Sources: BDTQ, MFFP  
et CRRNT de l'Estrie

14 août 2014  
Dany Senay



### Légende

- Plans d'eau
- Affectation urbaine
- Territoire public
- Forêt Habitée du mont Gosford et ZEC Gosford
- ZEC
- Érablières sous bail
- MRC de l'Estrie**
  - Le Granit
  - Le Haut-Saint-François
  - Les Sources
- Chemins multisusages**
  - prioritaires municipaux
  - prioritaires privés
  - prioritaires publics
  - secondaires

## 5. Prochaines étapes

Parmi les prochaines étapes du dossier de la coordination de l'entretien du réseau routier du territoire public de l'Estrie, notons la caractérisation terrain de l'état des chemins multiusages prioritaires qui ont été identifiés dans le présent rapport. Cette prochaine étape permettrait de chiffrer les besoins en entretien pour les cinq prochaines années, tout en ciblant les efforts d'entretien les plus urgents dans ces chemins multiusages prioritaires.

Rappelons que ce travail ne se subsidiarise aucunement aux démarches existantes d'entretien local concerté. Citons à cet effet :

- Les travaux de concertation d'entretien routier au sein de Gestion Mont Gosford (pour le territoire du même nom);
- Les ententes périodiques d'entretien entre les industriels forestiers, les acériculteurs et la ZEC St-Romain (dans le territoire du même nom);
- Les ententes d'entretien entre la ZEC Louise-Gosford et les industriels forestiers dans le secteur Louise de la ZEC;
- Les ententes d'entretien entre les différents détenteurs de droits du territoire public de St-Robert-Bellarmin.

D'ailleurs, tous ces secteurs susmentionnés ont vu justifiés leurs efforts d'entretien des dernières années, car leurs chemins principaux respectifs sont ressortis dans les résultats, du présent projet, parmi les chemins multiusages prioritaires. Il faut ainsi considérer le présent projet, et les prochaines étapes, comme étant en support à ces acteurs locaux déjà fortement impliqués et sensibilisés à l'entretien des chemins forestiers du territoire public de l'Estrie. Saluons, d'ailleurs, au passage, leur implication pour l'accessibilité du territoire public de la région.